

INFO COMMERCANTS – à compter du 04/10/2021

Dans le cadre des travaux sur la rue Fresque, la collecte des déchets ménagers ne pourra plus être réalisée en porte à porte, à compter du lundi 04 octobre 2021. **Les sacs et bacs ne devront pas être présentés sur la rue Fresque.**

Le dispositif de collecte est le suivant :

Ordures ménagères résiduelles :

- Dépôt des sacs de déchets ménagers, bien fermés, dans les bacs de prêt d'ordures ménagères (*voir plan*) :
 - Rue de la Calade
 - Rue des Patins, à l'intersection avec la rue de l'Aspic
 - Rue des Arènes, à l'intersection avec la Place du Marché
- ⚠ Tout bac d'ordures ménagères restant sur le domaine public sera retiré et non remplacé pendant la durée des travaux.**

Emballages ménagers recyclables (tri sélectif) :

- Dépôt des sacs bleus à côté des bacs de prêt d'ordures ménagères (*voir plan*)
 - Les bacs de tri (bacs bleus) devront être amenés aux extrémités de la rue Fresque (angle rue Madeleine ou Place du Marché)
 - **les mercredis et samedis soirs entre 18h30 et 19h** pour la collecte du soir (les bacs devront être rentrés après la collecte)
 - *Afin de ne pas nuire à la propreté de l'espace public, merci de ne pas sortir les bacs ou déposer les sacs en dehors de ces horaires.*
- ⚠ Tout bac de tri restant sur le domaine public en dehors de ces horaires sera retiré et non remplacé pendant la durée des travaux.**

INFO COMMERCANTS – à compter du 04/10/2021

Cartons bruns :

- Dépôt des cartons à côté des bacs de prêt d'ordures ménagères (*voir plan*)
 - **Tous les soirs du lundi au vendredi de 17h30 et 18h** pour la collecte du soir
 - *Afin de ne pas nuire à la propreté de l'espace public, merci de ne pas les déposer en dehors de ces horaires.*

Verre :

- Les bacs de verre (bacs rouges) devront être amenés aux extrémités de la rue Fresque (angle rue Madeleine ou Place du Marché et également aux intersections des rues de Bernis et des Patins avec la rue de l'Aspic) (*voir plan*)
 - **les dimanches, mardis et jeudis soirs après 20h** pour la collecte lendemain matin (collecte les lundis – mercredis – vendredis)
 - *Afin de ne pas nuire à la propreté de l'espace public, merci de ne pas sortir les bacs en dehors de ces horaires.*
 - Les bacs devront être **rentrés après la collecte et au plus tard à 10h00**
 - ⚠ **Tout bac à verre restant sur le domaine public en dehors de ces horaires sera retiré** et non remplacé pendant la durée des travaux : le commerçant devra déposer le verre dans les colonnes d'apport volontaire (la plus proche étant située à l'angle de la rue Jean Reboul et du Boulevard Victor Hugo)

Vous remerciant de votre compréhension.

Contact pour toute information relative à la collecte des déchets ménagers :

Service Relations Usagers de la Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets Ménagers de Nîmes Métropole

Numéro unique : 04 66 02 54 54 – dctdm@nimes-metropole.fr

INFO COMMERCANTS – à compter du 04/10/2021

Collecte en porte-à-porte impossible

Points de collecte : rue Calade / des Patins / des Arènes

- Bacs pour les **sacs d'ordures ménagères** ;
- Emplacement pour les **sacs bleus de tri** à déposer à côté des bacs uniquement le mercredi et le samedi soir entre 18h30 et 19h00
- Emplacement pour les **cartons bruns** à déposer à côté des bacs du lundi au vendredi entre 17h30 et 18h00

Points de présentation des bacs :

- **à verre** (bacs rouges) uniquement les dimanches, mardis et jeudis soirs après 20h pour la collecte du verre le lendemain matin
- **de tri** (emballages ménagers – bacs bleus) uniquement le mercredi et le samedi soir entre 18h30 et 19h00

⚠ Les bacs doivent être rentrés immédiatement après la collecte

